

ANNEXE

FORMULAIRE DE MISE EN GARDE VISANT L'ALIMENTATION D'UN ANIMAL À BASE DE VIANDES CRUES



MISE EN GARDE

Les viandes crues peuvent être contaminées par des bactéries, notamment par les salmonelles, le E. Coli ou le Campylobacter. Alimenter un animal d'une nourriture à base de viandes crues représente une source potentielle de contamination pour l'animal. L'animal infecté peut développer ou non des signes de maladies. Le contact direct avec un animal infecté, la manipulation des récipients de nourriture ou de la nourriture elle-même constituent des risques réels de contamination pour l'humain, particulièrement les enfants, les personnes âgées et celles dont le système immunitaire est plus faible.

Identification de l'établissement d'élevage : _____

Par la présente, j'atteste avoir pris connaissance de la mise en garde concernant l'alimentation d'un animal à base de viandes crues.

Nom de l'acheteur : _____

Signature : _____ Date : _____

anima
QUÉBEC

animaquebec.com